Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

# CKJ FINANCE PARTNERS – Constitution de société

**Référence :**

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 7 août 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 03/08/2026, il a été constitué une SASU dénommée : CKJ FINANCE PARTNERS Siège social : 42 Rue de l'étrier, 35400 SAINT-MALO Capital : 1.000€ Objet : L'exercice de l'activité de courtier en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), incluant notamment la présentation, la proposition, l'aide à la conclusion ainsi que tous travaux et conseils préparatoires à la réalisation de crédits, de financements et de refinancements, sous réserve des immatriculations et autorisations requises. L'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, l'entremise et la négociation immobilière pour le compte de tiers, notamment dans le cadre de mandats ou de délégations de mandats, ainsi que la commercialisation de biens immobiliers neufs, notamment en l'état futur d'achèvement (VEFA), directement ou dans le cadre de partenariats avec des promoteurs ou autres professionnels de l'immobilier, sous réserve des immatriculations et autorisations requises. L'activité d'apporteur d'affaires et de mise en relation de clients, partenaires, investisseurs et prestataires dans les domaines financier, patrimonial, immobilier ou commercial. Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Président : Mme Coralyne ERTLÉ, 42 Rue de l'étrier, 35400 SAINT-MALO. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

Consulter cette annonce en ligne

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE